Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 090-249000241-20241219-2024_08_11-DE

SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 décembre à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Chantal CHAVANNE, Thomas BIETRY, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Jean-Michel TALON et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Lounes ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Thierry MARCJAN à Jean-Jacques DUPREZ, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY et Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 29 novembre 2024	Le 10 décembre 2024	En exercice	50
		Présents	29
		Votants	34

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Annick PRENAT est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.
Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-08-11 - SPL – Agence Economique Régionale Bourgogne – Franche Comté - Rapport annuel pour l'année 2023
Rapporteur : Christian RAYOT

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 090-249000241-20241219-2024_08_11-DE

Vu la délibération n° 2018-02-15 du 08 mars 2018 relative à l'entrée de la Collectivité dans le capital de l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté,

Préambule
L'Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté, dans laquelle la Communauté de communes du Sud Territoire détient une action, est issue du rapprochement en 2017 de l'ARDIE Bourgogne et de la SPL ARD Franche-Comté.
Cette SPL est au service du développement économique de la Région BFC. Elle a pour missions d'assurer le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi, d'accompagner les projets d'innovation et de transition écologique et de promouvoir l'attractivité économique de la Région en accompagnant les différents territoires dans leur politique de développement économique. Grâce à son ancrage territorial, l'Agence compte désormais, aux côtés de la Région, 83 EPCI actionnaires, sur les 113 de Bourgogne-Franche-Comté.

La Communauté de communes du Sud Territoire est représentée au sein de l'Assemblée Spéciale par Christian RAYOT.

1. **Gouvernance de la SPL**

Président	Jean-Claude LAGRANGE
Vice-Présidents	Arnaud MARTHEY Didier KLEIN
Directrice générale	Martine ABRAHAMSE-PLEUX

Le Conseil d'Administration est composé de 18 administrateurs :
11 administrateurs pour le Conseil Régional, 7 administrateurs pour les EPCI.
Sont présents également 11 membres associés censeurs du monde économique (5 partenaires et 6 industriels).

L'Assemblée Spéciale, organe d'informations, d'échanges et de préconisations est composée de 83 élus issus des EPCI actionnaires.

Le Comité de Contrôle Analogue, issu des services du Conseil régional et des services des EPCI, est composé de 85 membres et est présidé par Olivier RITZ

L'Instance Économique Régionale composée de 69 membres a un rôle de relais des actions de l'Agence. Elle est force de proposition et de cohésion avec le monde économique.

En 2023 se sont tenus :
- 4 Conseils d'Administration ;
- 4 Assemblées Spéciales ;
- 4 Comités de Contrôle Analogue ;
- 4 Instances Économiques Régionales ;
- 1 Assemblée Générale Ordinaire.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 090-249000241-20241219-2024_08_11-DE

Innovation : l'Agence, en 2023, apporte un soutien constant à l'innovation, la recherche et la transition écologique. Le pôle a organisé la 5ième édition de l'évènement « Créer Demain, 2 jours pour innover en Bourgogne-Franche-Comté » qui a mobilisé plus de 442 participants dont plus de 60% d'entreprises.

Dans l'objectif d'apporter toujours plus de valeur aux entreprises, l'équipe innovation du pôle renforce son offre de services visant à accompagner leurs projets d'innovation : 132 visites, 32 % de taux de transformation.
En éco-conception, 60 entreprises ont fait l'objet d'un financement et/ou d'un suivi technique approfondi et 24 en récupération de chaleur.

4. **Projets 2024 :**

- renouvellement du cycle de certification ISO 9001 ;
- amélioration du process de passation des commandes et de la facturation avec les différents actionnaires ;
- ouverture de l'actionnariat aux collectivités n'étant pas encore actionnaires ;
- renforcement de l'accompagnement des EPCI ;
- aller vers une labellisation R.S.E (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De prendre acte du présent rapport d'activités 2023 de l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté.**

Annexe : le rapport annuel 2023 de l'A.E.R est disponible sur demande

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le LUNDI 23 DEC. 2024

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 090-249000241-20241219-2024_08_11-DE

2. Situation financière de la SPL

Capital social	1 000 000,00 €
Chiffre d'affaires 2023	4 424 819,37 €
Chiffre d'affaires par activités	Marché 2023 Région = 4 275 126,00 € HT
	EPCI 2023 = 149 634,00 € HT
Bénéfice de l'exercice 2023	43 912,07 €

Pour l'année 2024, l'Agence Économique Régionale prévoit un chiffre d'affaires prévisionnel de 4 350 000,00 € HT

3. Synthèse de l'activité de la SPL

5 pôles métiers avec :

- Pôle Développement et Prospection ;
- Pôle Innovation et Recherche ;
- Pôle Transition Énergétique et Économie Durable ;
- Pôle Intelligence Économique et Territoriale ;
- Pôle Promotion et Attractivité.

1 pôle ressources

Prospection : le pôle développement et prospection a mené un travail d'ingénierie de projets avec 742 projets d'entreprise en portefeuille à fin décembre 2023, 47 % de projets exogènes. 92 projets d'entreprises ont abouti et 3 626 emplois ont été créés ou maintenus.
Dans ce cadre-là, 1 533 rendez-vous ont été effectués dont 411 rendez-vous par les chefs de projets.
L'Agence a poursuivi en 2023 sa montée en compétence en matière de prospection avec notamment de nouveaux modes de prospection (web marketing, plateforme immobilière).

Salons en France : elle a participé à 27 salons et événements en France dont 3 sur l'hydrogène, 3 sur l'immobilier d'entreprise, 5 sur l'énergie, 2 sur le luxe, 3 sur la thématique santé, 3 sur les mobilités, 3 sur le numérique/e-commerce et 5 autres sur les thématiques suivantes : bois, industrie, alimentation, aéronautique/défense/sécurité, et enfin la logistique.

Prospection à l'étranger : elle a participé également à 11 événements à l'international dont 4 en partenariat avec BUSINESS France (Chine, Israël, Canada et Amérique du Nord).

Promotion de l'attractivité résidentielle de la région et des territoires : avec la réalisation de 12 brochures de promotion et d'accueil

Promotion des filières d'excellence : l'Agence définit et met en œuvre un plan de promotion économique des filières et des savoir-faire régionaux. Pour l'année 2023, les filières stratégiques de la région ont été mises en avant lors des différents salons régionaux et nationaux auxquels l'Agence a participé.